



AVIS AUX MÉDIAS

Clôture à Bonn du premier cycle de négociations et de pourparlers organisé par l'ONU sur l'action à mener dans le domaine du climat

(Bonn, 24 mai 2006) La première série de négociations menée par le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto devrait se terminer le 25 mai à Bonn, Allemagne, en fin de journée.

Avec la participation des 163 Parties au Protocole de Kyoto, ce groupe a pour mandat d'examiner les mesures que devraient prendre les pays industrialisés après 2012, à l'issue de la première période d'engagement.

Au titre du Protocole de Kyoto, 36 pays industrialisés Parties doivent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre sous la valeur fixée initialement pour chacun d'eux. Cela correspond globalement, pour la période 2008-2012, à une diminution d'au moins 5 % par rapport aux niveaux de 1990.

Le secrétariat des changements climatiques tiendra une conférence de presse sur les résultats de ces négociations le

vendredi 26 mai à 13 h 15 à l'Hotel Maritim de Bonn

Le secrétariat dressera également le bilan de la première série de discussions qui a réuni les 189 Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC).

Les débats articulés autour du thème « Dialogue pour une action concertée à long terme destinée à faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention » (15 et 16 mai) ont porté sur diverses questions, par exemple les liens entre le développement durable et les changements climatiques, l'adaptation à l'évolution du climat, le potentiel des technologies et le recours à des instruments axés sur le marché pour combattre les changements climatiques.



Par ailleurs, certains membres de la direction du secrétariat des changements climatiques exposeront aux médias les sujets examinés lors des réunions tenues au mois de mai par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique et par l'Organe subsidiaire de mise en oeuvre de la Convention, notamment :

- l'impact du déboisement dans les pays en développement
- les possibilités que présente le piégeage et le stockage du carbone pour atténuer les changements climatiques
- les mesures d'adaptation aux effets des changements climatiques
- les progrès accomplis par les Parties au Protocole de Kyoto pour s'acquitter de leurs engagements

Seuls les représentants des médias accrédités par le secrétariat des changements climatiques seront autorisés à participer à la conférence de presse. Les renseignements relatifs à l'accréditation se trouvent sur le site Web de la Convention : <http://unfccc.int/press/items/2794.php>.

Il sera aussi possible de voir sur demande un enregistrement vidéo de la conférence de presse sur le site de la Convention, une heure environ après sa conclusion.

Avis aux journalistes : Pour l'accréditation, les interviews et de plus amples informations, veuillez communiquer avec Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique : tél. : (+49-228) 815-1005 ou press@unfccc.int.

Vous pouvez également vous adresser à M. Alexander Saier, Chargé de l'information : tél. : (+49-228) 815-1509 ou M. John Hay, Directeur des communications et des médias : tél. : (+49-228) 815-1404; mobile : (+49-172) 258-6944. Voir aussi <unfccc.int>.